

BUDGET PRIMITIF 2017

PRÉAMBULE

Le 16 mars dernier, le Conseil Communautaire a débattu **des orientations de ses politiques publiques pour 2017**, dans un contexte budgétaire qui reste particulièrement tendu pour le TCO.

La réduction constante des dotations de l'Etat (près de 9 M€ en cumulé depuis 2014) et un champ d'intervention qui s'élargit à de nouvelles compétences, obligent le TCO à prioriser ses actions, tout en faisant preuve d'innovation.

En dépit de ces contraintes, la collectivité a pour objectif de restaurer ses grands équilibres financiers, pour se donner les moyens de son développement, avec bien entendu l'incertitude liée au contentieux de Cambaie.

Le TCO disposera en 2017 d'un budget global de **217,6 M€**, équilibré en recettes et dépenses, se répartissant comme suit :

Budget de fonctionnement :	138,2 M€
Budget d'investissement :	79,4 M€

Ce budget est avant tout un budget **responsable**, qui assure la maîtrise des frais généraux, **sans recours au levier fiscal**.

C'est aussi un budget **volontariste en investissement** : **les dépenses réelles d'investissement sont en nette augmentation par rapport à 2016**, ce qui traduit la volonté de l'agglomération de participer à **l'activité économique et la création d'emplois** sur son territoire.

Cette priorité donnée à l'investissement passe par une forte **maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, qui diminuent de 1% (- 1 591 098 €)**.

Cette dynamique de redressement sur le plan budgétaire se retrouve également au niveau des grands équilibres financiers :

- un taux d'épargne brute de 7% (4% en 2016)
- une épargne nette positive de plus de 2,7 M€ (190 k€ en 2016)
- un ratio d'endettement (hors foncier Écocité) de 11 ans (15 ans en 2016).

Le budget 2017 se décline donc à travers trois axes de développement qui constituent le socle de l'action intercommunale :



1- L'usager reste au cœur de nos préoccupations

Pour ce faire, le TCO se donne 3 objectifs :

- **Poser le socle d'une politique de déplacements axée sur le transport collectif**
 - réaliser des itinéraires privilégiés sur les axes structurants du territoire pour une meilleure desserte des centres villes
 - définir une nouvelle offre de transports en direction du public

- **Maintenir un service de qualité en matière environnementale**

- **Conforter notre action en matière d'épanouissement humain**
 - proposer la création d'un aménagement touristique sur le littoral de St-Paul, le Sentier Littoral Ouest
 - offrir de nouveaux espaces de loisirs en matière culturelle et sportive, avec notamment le lancement de la construction de l'Ecole d'Apprentissage Artistique

2- Réinterroger notre politique d'aménagement du territoire avec la question essentielle de l'Écocité

- **Mettre en œuvre les dispositions de la loi NOTRE**
 - définir les contours de la compétence économique et touristique
 - réfléchir au transfert de nouvelles compétences (GEMAPI, eau et assainissement)

- **Interpeller l'Etat sur l'extrême gravité de la situation financière du TCO si les menaces qui pèsent sur le coût final du foncier de l'ECOCITE se concrétisaient.**

En effet, un décalage astronomique peut être constaté entre l'évaluation du service des Domaines dans le cadre de la DUP en 2013 (entre 50 cent et 5 € le m²) et l'évaluation du même service des Domaines intervenant en tant que Commissaire du Gouvernement dans le cadre du contentieux de l'expropriation qui en a découlé (83 € le m² dans le contentieux CHABRIER).

Il est clair que si ces conditions financières avaient été affichées dès le départ dans la DUP, le TCO aurait dimensionné son projet différemment.

3- Une politique de relance d'investissement

- poursuivre les opérations déjà engagées
- définir notre feuille de route jusqu'en 2020 (PPI 2017-2020) dès que le montant de l'acquisition du foncier de Cambaie sera fixé, suite aux contentieux en cours.

Le budget primitif du TCO pour l'année 2017 décline les **orientations budgétaires** de la collectivité, et poursuit la mise en œuvre des **priorités de la mandature sur la période 2014-2020**.

La présentation du budget est articulée en quatre parties :

- I. la structure générale
- II. les recettes attendues
- III. les dépenses prévues
- IV. les annexes

I - LA STRUCTURE DU BUDGET INTERCOMMUNAL

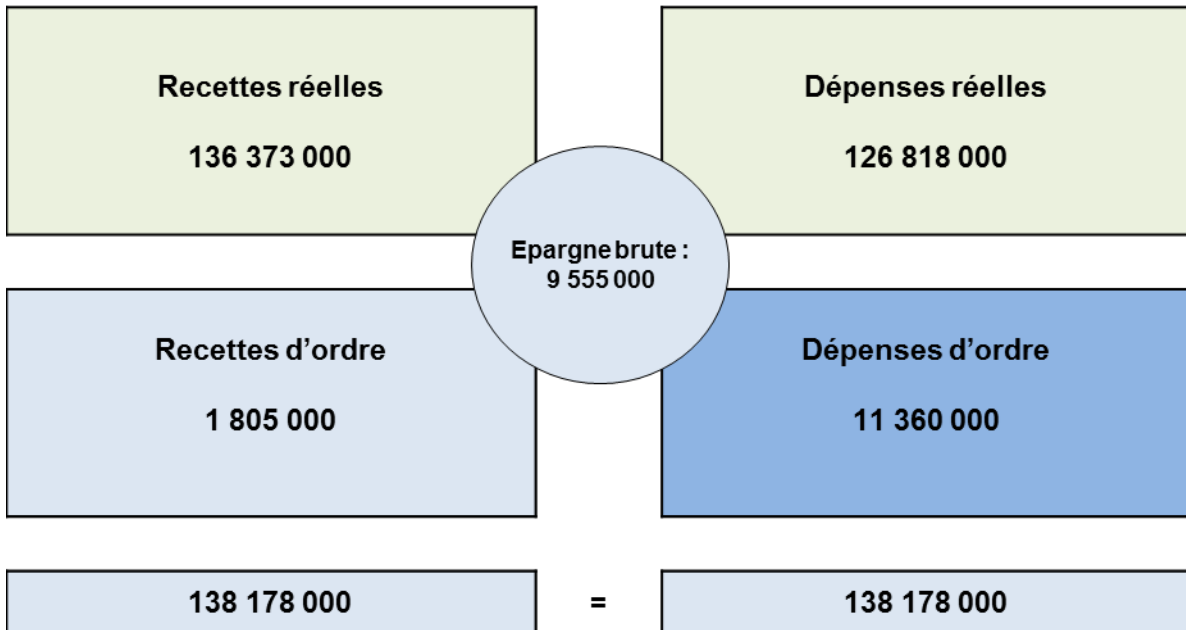
Le budget du TCO se caractérise par la prédominance des dépenses de **fonctionnement** par rapport aux charges d'**investissement**.

Il est structuré en mouvements réels comme suit :

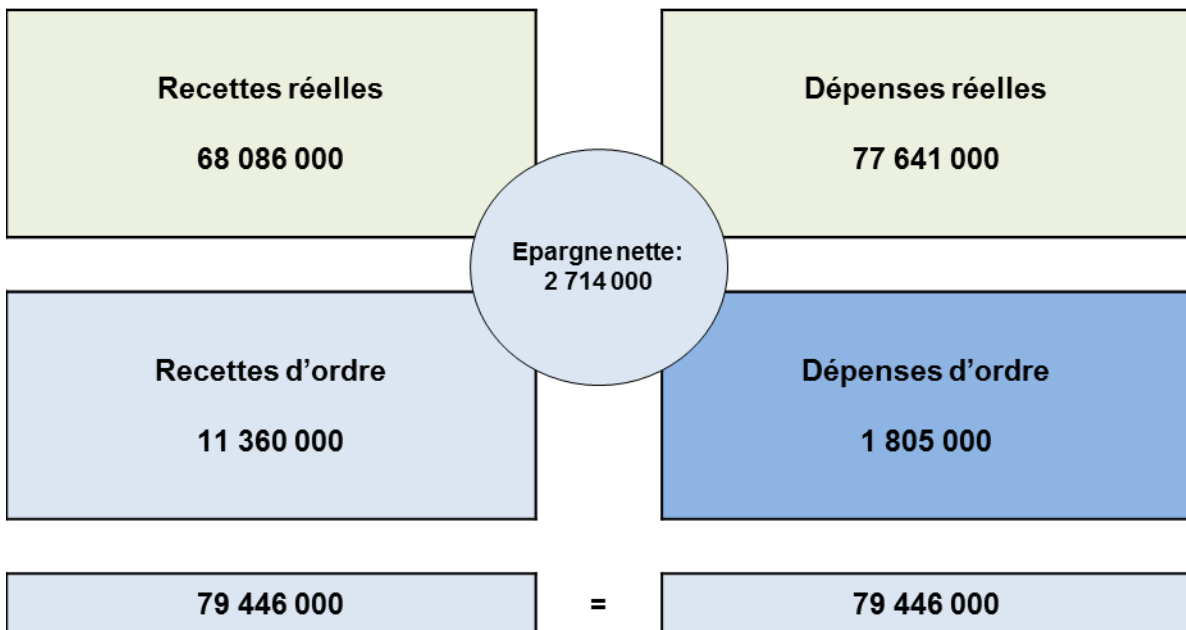
- **63 %** de dépenses de fonctionnement
- **37 %** de dépenses d'investissement

La priorité clairement affichée est de réduire les dépenses de fonctionnement pour privilégier l'investissement, source de richesses et d'emplois.

Section de fonctionnement



Section de d'investissement

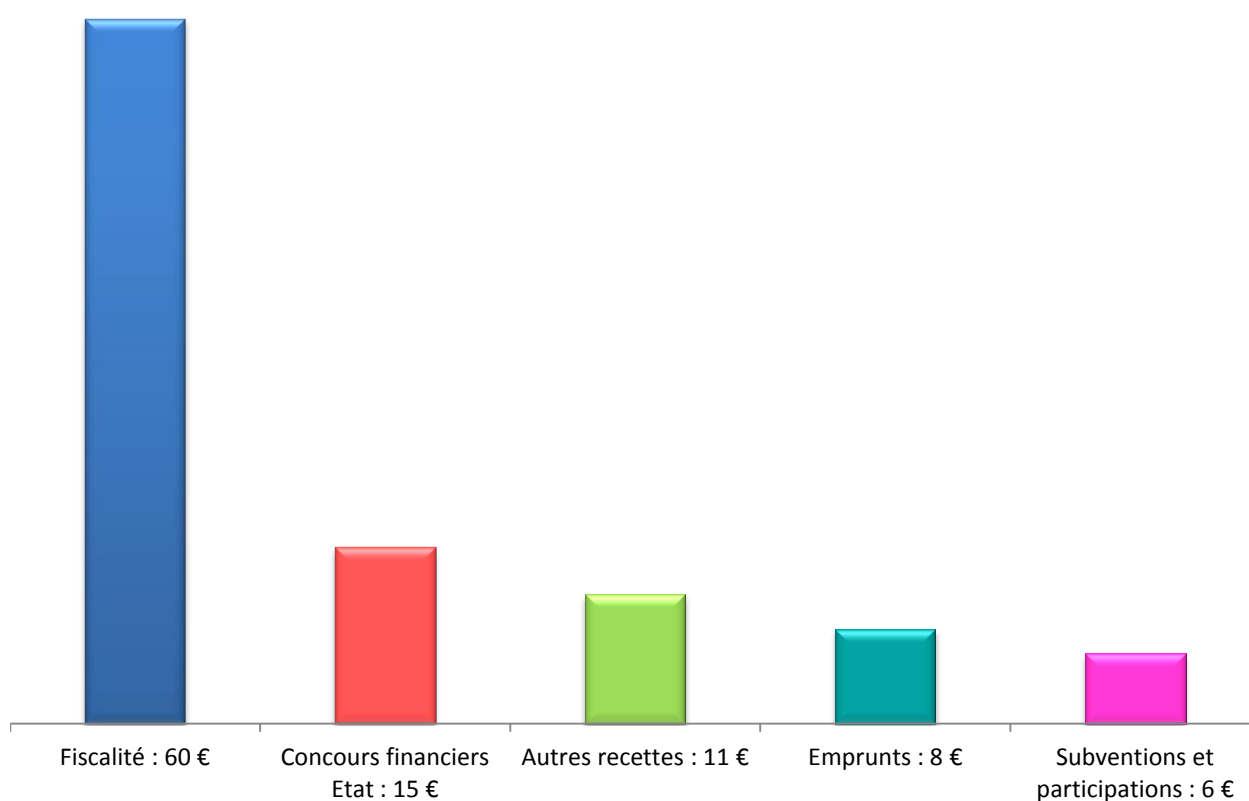


II – LES RECETTES

Les recettes globales (fonctionnement et investissement) du budget primitif 2017 s'élèvent à **217,6 M d'euros**.

Elles sont constituées principalement des revenus de la fiscalité et des concours de l'Etat.

ORIGINE DES RECETTES GLOBALES POUR 100 € PERÇUS



II.1 DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PEU DYNAMIQUES (+ 2%)

A. Les produits de la fiscalité

Conformément aux orientations budgétaires, le TCO n'augmentera pas les taux en 2017, tant sur les entreprises que sur les ménages. Cependant, les produits attendus augmentent en raison de la croissance des bases.

• Fiscalité « entreprises » : + 5,6%

Pour la part Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), le TCO escompte une évolution de +8,2% du produit global émanant principalement de l'évolution de la base imposable.

Pour la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), le taux étant fixé au niveau national et la base dépendant de la valeur ajoutée des entreprises, il n'y a pas de marge de manœuvre sur cette recette (ce n'est pas un levier fiscal).

FISCALITE "ENTREPRISE"	2015	2016	2017
CFE	15 649 000	17 344 505	19 747 000
CVAE	7 717 000	7 954 774	8 515 000
IFER	575 000	1 124 549	1 115 000
TA FNB	132 000	130 737	130 000
TASCOM	1 301 000	1 508 999	1 480 000
Reversement FNGIR	8 537 628	8 537 628	8 540 000
Rôles supplémentaires	1 080 688	825 470	
TOTAL	34 992 316	37 426 662	39 527 000 + 5,6%

Produit attendu de la fiscalité « entreprises » : 39,527 M€

• Le versement transport (VT) (+ 2 %)

Pour rappel le taux en vigueur est inchangé depuis le 1^{er} mars 2012, soit 2% sur l'ensemble du territoire.

	2015	2016	2017
Versement transport	23 561 760	22 885 238	23 300 000
Taux de couverture dépenses/recettes transport	83%	80%	80%

Produit attendu du VT : 23,3 M€

Comme pour les déchets ménagers, le produit du Versement Transports ne permet pas de couvrir la totalité des dépenses consenties dans le domaine des transports.

• **Fiscalité « ménages »**

○ **La taxe d'habitation (TH) (+ 0%)**

Le TCO s'est engagé à ne pas actionner ce levier afin de laisser des marges de manœuvre à ses communes membres.

	2015	2016	2017	
TAXE D'HABITATION	9 901 562	10 298 620	10 345 000	0%

Produit attendu de la TH : 10,345 M€

○ **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) (+ 1%)**

Le taux de la TEOM au titre de 2016 est reconduit pour 2017, soit un taux de 16%.

	2015	2016	2017	
TEOM	26 003 540	28 720 173	28 965 000	1%

Produit attendu de la TEOM : 28,965 M€

Mais le produit de la TEOM ne permet toujours pas de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers, le différentiel étant financé sur le budget général.

TEOM : taux de couverture -

	2015	2016	2017
TCO	70%	80%	81,4%

Taux de couverture = TEOM rapportée aux dépenses nettes de collecte et traitement OM

BENCHMARKING

	Taux 2014				Taux 2015				Taux 2016			
	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE
CIVIS	17,06	6,90	1,77	28,03	17,91	6,90	1,77	28,03	17,91	6,90	1,77	29,03
CIREST	16,00	6,84	1,79	27,60	17,00	6,84	1,79	27,60	17,00	6,84	1,79	27,60
TCO	15,00	6,82	1,43	24,26	15,00	6,82	1,43	24,26	16,00	6,82	1,43	25,00
CINOR	14,80	6,72	1,29	23,17	14,80	6,72	1,29	23,17	14,80	6,72	1,29	23,17
CASUD	15,71	6,70	1,75	22,76	16,70	6,70	1,75	22,76	16,70	6,70	1,75	22,76

NB : - un taux de TEOM inférieur à 3 intercommunalités de l'île
 - un taux de CFE dans la moyenne des intercommunalités
 - pas de foncier bâti intercommunal (contrairement à la Civis)

B. La baisse des concours financiers de l'Etat (- 6 %)

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

Les hypothèses prévues par la loi de programmation des finances publiques sont peu favorables pour les DOM et plus particulièrement pour le TCO, puisqu'il est attendu une perte de 1,4 M€ pour 2017.

	2015	2016	2017
DGF	14 695 000	11 334 045	9 900 000

Produit attendu : 9,9 M€

Rappel de la baisse de la DGF depuis 2014

DGF perçue par le TCO en M€	2013	2014	2015	2016	2017
= DGF	18 668	17 331	14 696	11 333	9 900
Perte constatée		- 1,3 M€	- 2,6 M€	- 3,3 M€	- 1,4 M€

PS : une perte cumulée de près de 9 M€ depuis 2014

- **La Dotation Globale de Décentralisation (DGD) et les compensations fiscales**

Il s'agit d'estimations provisoires.

	2015	2016	2017
Autres dotations de l'Etat	12 919 000	12 776 697	12 750 000
Dotation de compensation réforme TP	4 489 000	4 489 156	4 490 000
DGD	3 302 000	3 191 540	3 156 000
Autres compensations	5 128 000	5 096 001	5 104 000

C. Les autres recettes de fonctionnement

- **Participations des usagers**

Le volume prévisionnel pour 2017 s'élèverait à 3,7 M€.

Ces recettes diminuent de 1 M€ par rapport à 2016 pour deux raisons :

- avec la mise en place d'une nouvelle délégation de service public (DSP) pour le camping, les recettes d'exploitation seront encaissées par le délégataire (montant 2016 = 338 k€).
- en 2016, le TCO a perçu des intéressements de la SEMTO dans le cadre de la DSP transports urbains pour un montant de 697 k€ qui ne se retrouvent pas en 2017.

II.2 DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNELLEMENT GONFLÉES PAR LE FONCIER DE CAMBAIE

Les recettes d'investissement au titre de 2017 sont réparties comme suit :

- opérations liées au foncier Écocité : 58% (produit de cession : 45 M€)
- emprunt : 20% (15,5 M€)
- autofinancement, soit les dotations aux amortissements et virement complémentaire : 14% (11,3 M€)
- subventions : 5% (4,1 M€)
- FCTVA : 3% (3,4 M€)

Les recettes réelles augmentent en raison d'un produit prévisionnel de cession de 45 M€, de même que le volume d'emprunts lié au financement des opérations 2017.

Ce montant de 45 M€ correspond sensiblement à un prix au m² de 32 €.

☞ Pour maintenir une capacité moyenne d'investissement de l'ordre de 28 M€ par an à l'horizon 2020 (hors foncier Écocité), dans un contexte de plus en plus contraint, il faudra s'attacher à :

- contenir l'évolution des charges de fonctionnement afin de dégager de l'autofinancement (épargne nette) ;
- minimiser le recours à l'emprunt autant que possible en privilégiant dans le cadre du nouveau Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI), des opérations éligibles aux fonds européens ou autres dispositifs nationaux ;
- formaliser un partenariat avec des organismes tels que l'AFD ou la Caisse des Dépôts pour fiabiliser le plan de financement du prochain PPI.

La démarche de redressement budgétaire du TCO et le retour espéré aux grands équilibres financiers en 2017, permettra de conforter la politique d'investissement du TCO, dès lors que la problématique du foncier de Cambaie aura été tranchée.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES RECETTES

ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2015 A 2017

	2015	2016	2017	Evolut° 17/16	Evolution en M€
Fiscalité entreprise (avec rôles supplémentaires)	34 992 316	37 426 662	39 527 000	5,6%	2 100 338
Concours financiers de l'Etat (DGF, compensation, DGD)	27 617 142	24 110 742	22 650 000	-6%	-1 460 742
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	26 003 540	28 720 173	28 965 000	1%	244 827
Versement transport	23 561 760	22 885 237	23 300 000	2%	414 763
Taxe d'habitation	9 901 562	10 298 620	10 345 000	0%	46 380
Taxe de séjour*	500 000	690 000	550 000	-20%	-140 000
Participations des usagers	4 242 221	4 764 157	3 770 000	-21%	-994 157
Subventions et participations	5 171 961	4 319 034	6 531 000	51%	2 211 966
S/total recettes réelles	131 990 502	133 214 625	135 638 000	2%	2 423 375
Recettes exceptionnelles	3 366 329	10 148 751	735 000		-9 413 751
S/total recettes réelles	135 356 831	143 363 376	136 373 000	-5%	-6 990 376
Mouvement d'ordre	1 280 316	1 646 067	1 805 000		158 933
TOTAL	136 637 147	145 009 443	138 178 000	-5%	-6 831 443

*en 2016, régularisation de la taxe de séjour pour 170 k€

La diminution drastique des recettes exceptionnelles trouve son explication dans un montant remarquablement élevé en 2016.

En effet, celles-ci se décomposaient comme suit en 2016 :

- Produits de cession : 5,3 M €
- Rattachements non suivis d'effets : 1,8 M€
- Pénalités appliquées sur les marchés environnement : 1,1 M€
- Régularisation des produits constatés d'avances et autres dans le cadre de la DSP : 788 k€
- Avoirs sur marchés de collecte relatifs à la révision des prix : 740 k€
- Refacturation des prestations aux budgets annexes et autres : 358 k€

La progression de 50% des subventions et participations s'explique principalement par :

- une recette de 1,2 M€ pour les transports scolaires (2 années)
- une recette de 500 K€ pour la compétence insertion
- une recette de 165 K€ pour l'équipe PILHI
- une recette de 92 K€ pour la mise en place d'une plate-forme énergétique
- une recette de 60 K€ pour la stérilisation des chiens et chats

Recettes d'investissement	2015	2016	2017
Emprunts	22 778 322	9 000 806	15 500 000
Subventions et participations	7 221 777	4 153 449	4 100 000
Dotations et fonds propres (FCTVA)	3 340 079	2 453 128	3 486 000
S/total recettes réelles hors foncier Cambaie	33 340 178	15 607 383	23 086 000
Produits de cession (EPFR)			45 000 000
S/total recettes réelles	33 340 178	15 607 383	68 086 000
Dotations aux amortissements	5 899 024	7 672 720	7 400 000
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 091 194	1 817 589	
Autres (dont écritures d'ordre)	1 130 782	11 679 867	3 960 000
S/total recettes d'ordre	8 121 000	21 170 176	11 360 000
TOTAL	41 461 178	36 777 559	79 446 000

Le produit de cession de 45 M€ est relatif au rachat du foncier de l'Écocité par l'EPFR dans le cadre de la convention TCO/EPFR.

III – LES DÉPENSES : RÉDUIRE LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR PRIVILEGIER L'INVESTISSEMENT

Les dépenses globales (fonctionnement et investissement) du budget primitif 2017 s'élèvent à **217,6 M d'euros**.

Ce budget est marqué par une diminution des dépenses réelles de fonctionnement de 1% et une nette augmentation des dépenses réelles d'investissement (hors foncier de Cambaie).

Les dépenses sont constituées principalement des postes suivants :

- l'environnement (collecte et traitement des déchets)
- les transports publics urbains et scolaires
- les frais de personnel
- les reversements de fiscalité aux communes

AFFECTATION DES DÉPENSES GLOBALES (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT) POUR 100 €

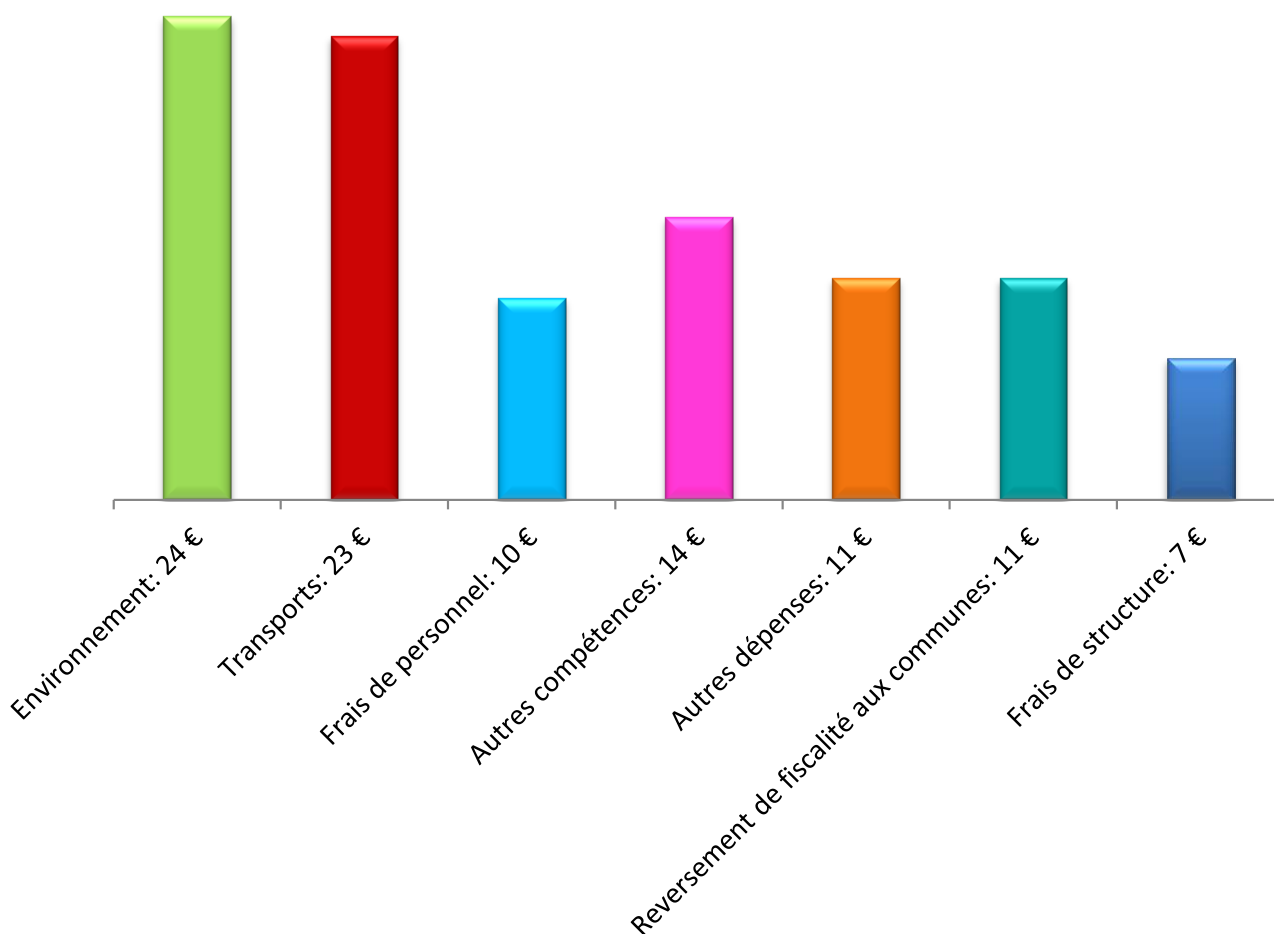


TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2015 à 2017

	2015	2016	2017	Variation %	Variation en M€
Pôles de compétence:	83 767 448	83 466 755	82 780 095	-1%	-686 661
* Environnement	41 276 945	39 645 232	39 934 911	1%	289 679
* Transports	36 519 543	37 806 492	37 389 940	-1%	- 416 552
* Insertion	1 124 310	895 986	850 000	-5%	- 45 986
* Economie	193 735	376 234	461 245	23%	85 011
* Tourisme	2 956 918	2 804 202	2 009 300	-28%	- 794 902
* Culture	1 287 235	916 409	1 052 186	15%	135 777
* Culture (subventions antérieures rattachées)		149 293			
* Aménagement du territoire	261 173	208 187	115 500	-45%	- 92 687
* Sport	142 493	121 356	138 213	14%	16 857
* Coopération décentralisée		29 424	77 000		47 576
* Centrale d'achat		21 940	28 000		6 060
* LEADER			42 000		42 000
* GEMAPI			60 000		60 000
* Espaces numériques	5 096		123 000		123 000
* Régie des ports		492 000	498 800		-
Revt de fiscalité aux communes	21 811 648	21 011 648	19 812 000	-6%	- 1 200 000
* Attribution de compensation	19 811 648	19 811 648	19 812 000		
* Dotation de solidarité communautaire	2 000 000	1 200 000			-
Frais de structure dont :	20 475 074	20 931 515	21 505 506	3%	573 991
* Frais de personnel	16 643 219	17 561 087	18 400 000	4,8%	838 913
* Frais de siège	2 773 919	2 378 907	1 979 506	-16,8%	- 399 402
* Communication	166 958	61 275	70 000		
* Elus	890 978	851 301	880 000	3,4%	28 699
* Groupes d'Elus		78 945	176 000		97 055
Frais financiers	2 188 820	2 322 915	2 210 200	-5%	- 112 715
Frais d'études et honoraires	568 302	476 265	310 200	-35%	- 166 065
S/total dépenses réelles de ft	128 811 292	128 209 098	126 618 000	-1%	- 1 591 098
Charges exceptionnelles	126 875	2 940 864			
Dotations aux provisions	25 000	500 500	200 000		
S/total dépenses réelles de ft	128 963 167	131 650 462	126 818 000	-4%	- 4 832 462
Dotation aux amortissements	6 047 949	7 672 720	7 400 000		
Virement à la sect° d'investissement		5 390 671	3 960 000		
TOTAL	135 011 116	144 713 853	138 178 000	-5%	- 6 535 853

- Frais de siège : baisse compte tenu des efforts sur certains postes : gardiennage, voyage et mission, fournitures administratives et autres, parc automobile
- Frais financiers : baisse relative à la renégociation de deux prêts CDC
- Charges exceptionnelles en 2016 : annulation du titre relatif au versement transport

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE 2015 à 2017

Dépenses d'investissement	2015	2016	2017
Dépenses réelles	32 051 619	16 945 429	28 000 000
Dépenses réelles relatives au foncier Ecocité indemnités à payer		6 116 262	42 800 000
Amortissement de la dette	8 196 741	6 227 449	6 841 000
S/total dépenses réelles	40 248 360	29 289 141	77 641 000
Autres dépenses (dont écritures d'ordre)	1 939 215	7 034 334	1 805 000
Solde d'exécution reporté	1 091 194	1 817 589	
S/total dépenses d'ordre	3 030 410	8 851 923	1 805 000
TOTAL	43 278 769	38 141 064	79 446 000

Le budget d'investissement 2015 a été marqué par des investissements exceptionnels de 7,41 M€ réalisés dans le cadre du « Changement gagnant » (outils de précollecte : 3,2 M€) et de la modernisation de la flotte de bus acquis avec l'aide de la Région Réunion (4,21 M€).

Durant l'année 2016, le TCO s'est focalisé sur la réhabilitation du siège et les travaux du Pôle Loisirs Nature et s'est astreint à réduire son endettement.

2017 marque la relance de la politique d'investissement du TCO. L'enveloppe de 28 M€ de dépenses réelles correspond à la moyenne exécutée depuis 3 ans.

S'agissant du foncier de l'Ecocité, l'inscription budgétaire de 42,8 M€ correspond à l'indemnité prévisionnelle 2017 à payer dans le cadre de la DUP, en tenant compte de la convention signée avec l'EPFR (ligne de portage à hauteur de 50 M€).

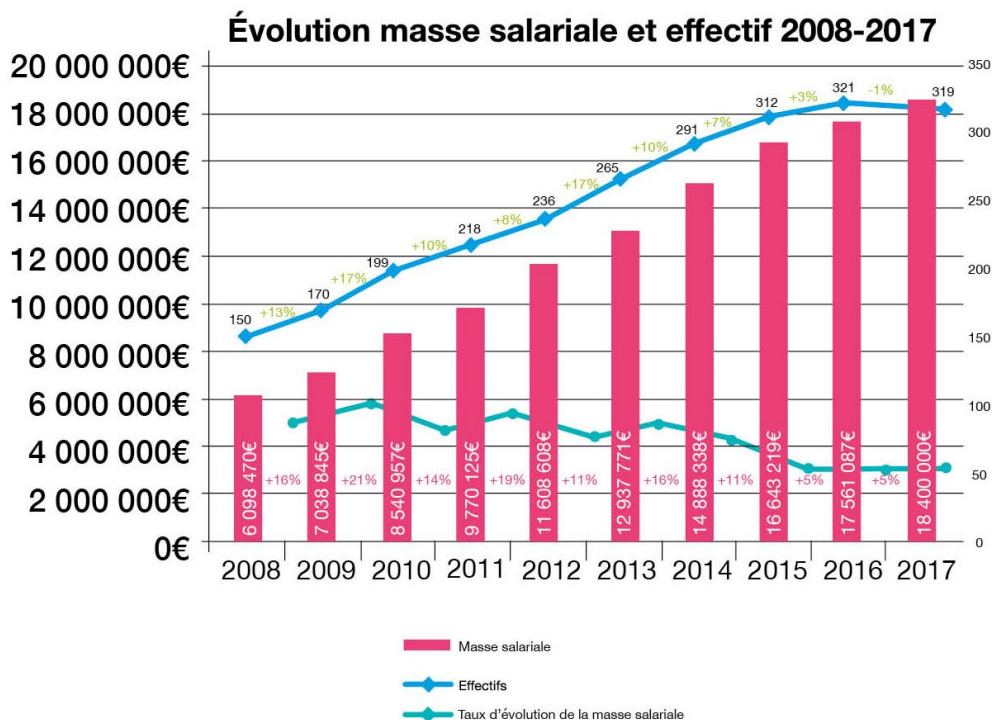
LES RESSOURCES HUMAINES ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Vers un nouveau modèle d'organisation et de fonctionnement

La masse salariale constitue le troisième poste de dépenses de fonctionnement du TCO et ce poste a particulièrement évolué depuis 2008, avec un pic d'augmentation des effectifs entre 2012-2013. Cette masse salariale s'inscrit dans un maintien des équilibres financiers, sociaux et tient compte des obligations de qualité de service public de l'agglomération.

- **Les dépenses de personnel** se déclineront de la manière suivante :
 - Les dépenses obligatoires dont essentiellement la rémunération principale et les contributions
 - Les dépenses liées au développement des compétences et à la formation afin d'accompagner les services dans la mise en œuvre de nouvelles compétences (loi Notré)
- **Les projets structurants** pour conjuguer efficience des services et épanouissement des agents au travail :
 - Définition d'un cadre commun par **l'élaboration d'un « Règlement intérieur »** adapté au fonctionnement propre du TCO sous forme d'un support d'information clair, dynamique et attractif. L'objectif est de favoriser l'intégration de nouveaux arrivants, d'accompagner les agents, de favoriser le positionnement de chacun sur son poste de travail, vis-à-vis de ses collègues, et d'accompagner les N+1 dans leurs fonctions managériales.
 - Définition d'une véritable **politique de formation** afin de disposer en permanence des compétences nécessaires à la réalisation des missions et projets du TCO, d'adapter et d'améliorer le service public local, dans un contexte territorial mouvant et en perpétuelles évolutions, impactant les missions et activités des agents (adéquation des compétences des agents aux évolutions stratégiques de la collectivité/réalisation d'un **plan prévisionnel et pluriannuel de formation**)
 - Initiation d'une **démarche de la qualité de vie au travail** en construisant un plan stratégique pluriannuel qui se déclinerait sous forme d'actions chaque année visant à prendre en compte et à améliorer les conditions de travail ainsi que le climat social (politique de prévention, conditions de travail, action de cohésion)
 - Une **politique de l'emploi adaptée** aux exigences d'un service public de qualité, orientée vers l'optimisation des ressources internes (redéploiement en interne, GPEEC), vers le recrutement d'emplois subventionnés (financements Etat ou autres). Une attention particulière sera également proposée pour le recrutement de personnel reconnu travailleur handicapé (RQTH-FIPHFP)
 - Une **politique salariale responsable et équitable** par la refonte du régime indemnitaire (RIFSEEP) à enveloppe constante et basée sur une justice distributive.

Une enveloppe prévisionnelle de 18,4 M € maximum est consacrée aux **dépenses de personnel**. Ce poste de dépenses nécessitera un suivi particulier en 2017 avec comme objectif de réduire la progression de la masse salariale en 2017.



La progression de 2016 à 2017 s'explique notamment par l'application de nouvelles dispositions réglementaires :

- l'augmentation des charges patronales et salariales dans le cadre de la loi sur la réforme de la retraite et loi de finances,
- les augmentations du plafond de cotisations sociales, des cotisations vieillesse, la revalorisation du SMIC et du point d'indice,
- l'instauration de la contribution de l'allocation familiale,
- la mise en œuvre du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR).

ÉCOCITÉ

Dénoncer la flambée des prix du foncier

Le TCO porte depuis plusieurs années le grand projet urbain de la Réunion et des DOM.

Il a consenti des efforts considérables au profit de la Réunion. Mais ce projet ne saurait conduire à menacer la collectivité dans ses fondements.

C'est la situation d'aujourd'hui, avec la flambée astronomique des prix du foncier constatée dans les différents contentieux en cours.

Le TCO s'est pourtant engagé dans cette voie sur la base d'une estimation par le Service des Domaines du prix au m² variant de 50 cents à 5 € le m².

Or, le même Service des Domaines s'exprimant cette fois en tant que Commissaire du Gouvernement dans le cadre de la procédure d'expropriation propose une évaluation de 83 €/m².

Une telle évolution est tout à fait incompréhensible et elle interroge l'ensemble des élus du TCO.

Dans un tel contexte, le TCO se voit contraint de saisir le Préfet, afin que des solutions soient rapidement mises en œuvre.

Les lignes budgétaires liées à l'acquisition de foncier sur Cambaie sont maintenues à hauteur de 42,8 M€, ce qui correspond sensiblement à un prix de 32 € le m².

En revanche, la Collectivité se voit contrainte de suspendre dans l'immédiat toutes les études préalables à la mise en œuvre du projet de l'Ecocité.

ENVIRONNEMENT

Vers un service de qualité maîtrisé

TABLEAU D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 2015 A 2017

			2015	2016	2017
Chapitres	Articles	Environnement	45 050 164	40 707 145	42 321 911
011	611	Marchés	28 164 688	27 190 934	27 746 010
011	611	Communication	99 447	48 952	100 000
011	611	Fourrière	1 271 718	1 411 872	1 410 000
011	60611 à 63512	Frais de structure	718 380	548 048	360 901
65	65737	Participation Ileva	10 754 127	10 000 000	9 990 000
65	6574	Subventions	235 730	388 795	328 000
67	6718	Charges exceptionnelles	31 857	56 631	
TOTAL FONCTIONNEMENT			41 276 945	39 645 232	39 934 911
20	2031/2033	Etudes et frais d'insertion	141 869	100 162	430 000
204	2041641 et 204182	Subventions d'équipement	61 986		25 000
21	2135	Aménagements divers			15 000
21	2188	Matériels de pré collecte	3 445 754	961 751	1 400 000
23	2313	Travaux divers	123 609		517 000
TOTAL INVESTISSEMENT			3 773 219	1 061 914	2 387 000

La collecte et le traitement des déchets sont deux des plus gros postes de dépenses de la collectivité et ces dépenses seront amenées à augmenter (démographie, baisse des recettes, équipements de traitement à mettre aux normes et à créer). L'enjeu est donc de maintenir un service public de gestion des déchets de proximité de qualité, tout en maîtrisant ses coûts.

Par ailleurs, le territoire de l'Ouest étant un espace fragile soumis à diverses pressions (incivilités, consommation d'énergie importante, pollution de l'air,..), il convient de mettre en place des actions de lutte contre ces nuisances et d'agir sur les comportements afin de garantir un environnement de qualité aux usagers.

RÉDUIRE LA PRODUCTION DES DÉCHETS

- **Faire de l'usager un acteur du changement**
 - Mise en œuvre des **projets de secteur** avec les partenaires locaux et les habitants, pour résoudre une ou deux problématiques environnementales.
 - Lancement de **l'appel à projets éducatifs dans les écoles** sur l'environnement.

- **Réduire les quantités de déchets**
 - Mise en œuvre d'un **test Famille zéro déchet**, qui consiste à faire concourir des familles entre elles pour réduire leurs déchets.
 - Accompagnement des résidences et établissements volontaires à la **mise en place du compostage collectif**.
 - Promotion et incitation au **réemploi et à la réparation** : dynamisation des espaces Trokali, accompagnement des ACI, recycleries, ...
 - **Diminution des quantités de fermentescibles** : distribution de poussins dans un quartier test, acquisition de composteurs électromécaniques ou lyophiliseurs pour les cantines scolaires.

- **Développer les performances de tri**
 - **Amélioration du tri des emballages** à recycler dans les foyers par la méthode dite « pied dans la porte » (d'abord que le papier, puis le plastique et enfin les métaux)
 - **Interventions sur le tri dans les établissements scolaires**, les associations ou les centres de formation
 - Proposition de modification des secteurs de collecte sur Le Port
 - Contractualisation avec le nouvel éco organisme agréé par l'Etat pour le soutien financier au tri des emballages ménagers
 - Actions pour **améliorer le tri du verre** (communication, déplacements de bornes, sécurisation d'un point d'apport volontaire)

- **Réduire les incivilités**
 - Ratification par les 5 communes du **protocole intercommunal de verbalisation**
 - Déploiement d'actions **test** sur les **méthodes de travail** (coordination policiers/médiateurs/agents TCO/agents communaux) et de **nouveaux outils** (smartphone, vidéosurveillance factice ou réelle, aménagements paysagers...)
 - Information et sensibilisation des usagers suite aux réclamations et remontées terrains
 - Lutte contre les dépôts sauvages de déchets

- **Réduire les consommations énergétiques**
 - Mise en œuvre du dispositif **Famille à Energie Positive**, qui consiste à faire concourir des familles entre elles pour réduire les consommations d'énergie

- **Offrir aux usagers un service de collecte durable**
 - Equipement du territoire en **moyens de collecte adaptés et durables** : dotation de bacs et de composteurs adaptés aux besoins réels des usagers, remise en état du parc de corbeilles de propreté urbaine, lancement de déchèteries mobiles dans les zones éloignées des déchèteries fixes, réhabilitation des déchèteries, ...)
 - **Réduction des dysfonctionnements** de collecte
 - **Test de réduction de fréquences de collecte des encombrants** autour d'une déchèterie (commune de La Possession)
 - Réflexion sur la ré internalisation de certains services (corbeilles à papiers, ...)
 - **Etudes** sur l'instauration d'un **tarif de redevance spéciale** et contractualisation avec les nouveaux redevables, et sur la **tarification** de certaines prestations occasionnelles, non destinées aux ménages.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- **Lutter contre les nuisances environnementales**
 - **Lutte contre l'errance animale** (co construire avec les associations des actions de sensibilisation, retravailler les supports de communication, sensibiliser les usagers par des campagnes de communication préventive, renforcer les opérations de stérilisations à destination des foyers non imposables et des associations, poursuivre les travaux d'extension de la fourrière animale actuelle et lancer une étude de maîtrise d'œuvre sur un nouvel emplacement du futur centre animalier - refuge)

- **Réduire l’empreinte carbone du territoire et sa vulnérabilité aux changements climatiques**
 - Accompagnement par un prestataire pour l’obtention du **Label Cit’ergie**
 - **Partenariat avec l’Observatoire Energie Réunion (OER)** pour l’obtention d’un indicateur nécessaire au maintien de la convention de financement Ville de Demain du programme Écocité
 - **Partenariat avec l’Observatoire Réunionnais de l’Air (ORA)** pour un accompagnement sur le **Plan Climat Energie Climat Territorial (PCAET)**
 - Accompagnement financier de la population dans l’achat de **chauffe-eau solaires**
 - **Production d’énergies renouvelables** (étude pour l’installation d’une borne de recharge alimentée par de l’énergie photovoltaïque sur le Crayon, mise en place d’une ferme solaire sur la décharge de Cambaie).

TRANSPORTS

Mieux organiser pour gagner en efficacité

TABLEAU D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 2015 A 2017

			2015	2016	2017
Chapitres	Articles	Transport	42 708 231	39 132 380	39 691 644
011	611	Marchés Transports Urbains	19 698 142	21 410 711	21 265 650
011	611	Marchés Transports Scolaires	16 335 061	15 978 215	15 753 890
011	611	Communication	12 449	23 723	57 000
011	60611 à 63512	Frais de structure	136 463	135 278	23 400
011	65737	Participation syndicat mixte (65737-815)	65 333	117 000	140 000
65	6574	Subventions	25 065	15 000	
014		Reversement VT/TS	132 324	126 565	150 000
67	6718	Autres	114 706		
TOTAL FONCTIONNEMENT			36 519 543	37 806 493	37 389 940
13	1312	Subventions perçues à tort		4 497	
20	2031/2033	Etudes et frais d'insertion	453 475	558 656	897 304
20	2051	Concessions, droits similaires	27 954		
204	2041412	Subventions d'équipement	850 987	647 000	806 400
21	2111	Terrains nus	3 980		
21	2135	Aménagements divers	23 280	109 632	248 000
21	2182	Matériels roulants	4 253 788		
21	2188	Autres	486 931		
23	2313	Constructions	54 370	6 103	350 000
23	237	Avances	33 923		
TOTAL INVESTISSEMENT			6 188 688	1 325 887	2 301 704

Rendre plus attractive et performante l'offre de transports, faciliter la pratique des mobilités moins polluantes, offrir des infrastructures routières partagées et optimisées et contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacé par la mise en œuvre d'actions structurantes, telles sont les missions de la Direction transports et déplacements de l'agglomération.

2017 sera une année charnière centrée sur la préparation du "nouveau réseau kar'ouest", dont la mise en œuvre est programmée pour 2018. Sont ainsi au programme des acquisitions de bus en 2017, des réalisations de pôles d'échanges et de points de correspondance, des aménagements d'itinéraires privilégiés et des nouveaux services aux usagers tels qu'un nouveau système billettique ou encore un numéro vert pour les usagers kar'ouest, ...

2017 verra également l'approbation du Plan de déplacements urbains, et en conséquence sa mise en œuvre avec la réalisation de premières opérations parmi lesquelles : la démarche ZATT (zone d'aménagement et de transition vers les transports) qui sera initiée, des aménagements cyclables (itinéraires et équipements de stationnement), des aménagements de signalisation des parcs de covoiturage, ...

2017 permettra au TCO d'étudier la faisabilité de divers projets de transport : le tramway urbain, conjointement avec la Région, le transport par câble ou encore des modes de transport aérien plus innovants.

2017 sera enfin l'occasion de réfléchir sur l'organisation des services publics, en particulier le transport et l'accompagnement scolaire, dans une logique de rationalisation.

Rendre plus attractive et performante l'offre de transports urbains et scolaires

- **Améliorer la qualité et le niveau de service**

Dans les Transports Urbains

- **Préparation de la mise en œuvre du futur réseau kar'ouest**
- **Concertation** avec les partenaires et les usagers **sur le futur réseau**
- Gestion des manquements, de la démarche qualité et traitement des réclamations usagers pour **garantir une qualité de service**

Dans les Transports Scolaires

- Poursuite de la démarche d'optimisation et de rationalisation des transports scolaires engagée fin 2016, avec des premières actions à la rentrée d'août 2017
- Mise en place du **télé-service de Carte de vie quotidienne**
- Réflexion sur les modalités d'organisation des prestations d'accompagnement scolaire
- Renforcement de la sécurité par l'augmentation des volumes de contrôles
- Exploitation de l'enquête de satisfaction réalisée par les fournisseurs

- **Coordonner les offres de transport**

Dans les Transports Urbains

- Réalisation des **travaux du pôle d'échanges de Saint-Gilles-les-Hauts**
- Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise du foncier pour le pôle d'échanges de La Saline
- Création et maintenance d'**arrêts de bus** avec mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Lancement d'un **concours pour la conception d'abribus en bois** avec une orientation emploi et insertion.

En lien avec les autres réseaux de transport

- Participation aux travaux menés par le syndicat mixte des transports de la Réunion (SMTR) : coordination entre les différents réseaux, **tarifications intermodales, Enquête Ménages-Déplacements, ...**
- Poursuite des engagements en matière de **mutualisation de services de transports scolaires** avec les autres autorités organisatrices de transports urbains (AOTU).

Faciliter la pratique des mobilités moins polluantes

- **Développer la pratique des modes actifs**
 - Lancement d'un **régime d'aide à l'achat de vélos**
 - **Réalisation d'aménagements cyclables** (arceaux vélos, mise en valeur d'itinéraires cyclables, ...)
 - **Acquisition de vélos à assistance électrique** pour développer la pratique du vélo des agents du TCO
 - Participation aux **réflexions sur la création de pistes cyclables** avec la Région dans le cadre du Plan Régional Vélo
- **Accompagner le changement de comportement**
 - **Approbation du nouveau Plan de déplacements urbains (PDU)** (principale ambition : inciter aux changements des pratiques de déplacements quotidiens en proposant de nouveaux services de « mobilités durables » et dont l'amélioration du transport collectif constitue l'épine dorsale)
 - Réalisation d'une **étude AGORAH** sur les ZATT « **Zones d'Aménagements et de Transition vers les Transports** »
 - Réalisation de jalonnements et de signalétiques de parcs de covoiturage
 - Fonds de concours exceptionnel pour une opération de requalification de voirie à Saint-Leu

Offrir des infrastructures routières partagées et optimisées

- **Réaliser des itinéraires privilégiés**
 - Mise en œuvre de la programmation pluriannuelle des itinéraires privilégiés (IP) décidée en 2016
 - Poursuite des études de maîtrise d'œuvre sur les opérations « **IP Aimé Césaire** » au Port et « **IP Cœur de Ville** » à La Possession
 - Engagement **d'études** sur des **parcs-relais**
 - Réalisation **d'études** sur des nouvelles infrastructures de transport : sur un **tramway urbain**, en co-maîtrise d'ouvrage avec la Région, et sur le concept de **transport personnalisé aérien**.
 - Poursuite de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les itinéraires privilégiés

Contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacé par la mise en œuvre d'actions structurantes

- **Rationaliser et optimiser les processus**
 - **Refonte des procédures de gestion** des transports scolaires lors d'événements particuliers, climatiques notamment
 - **Amélioration des outils de suivi et de pilotage** du réseau kar'ouest et de la DSP, et des marchés de prestations liés au transport scolaire
 - Mise en place d'une gestion automatisée des courriers, pour une meilleure qualité de réponse aux usagers
 - Intégration d'un « **numéro vert** » kar'ouest

EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

De nouvelles compétences à assumer

Budget 2017 : 277 000 € (nouvelle compétence)

Fonctionnement : 60 000 €

Investissement : 217 000 €

La collectivité est en passe d'intégrer trois nouvelles compétences. La combinaison des lois MAPTAM, puis NOTRe prévoit le transfert de la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) au 1er janvier 2018. La loi NOTRe va plus loin et attribue à l'intercommunalité, à l'horizon 2020, les compétences Eau et Assainissement.

- **Anticiper les transferts de compétences**

A compter du 1^{er} janvier 2020, le TCO exercera les compétences Eau et Assainissement.

Afin de pouvoir préparer et anticiper ces transferts de compétences, le TCO souhaite se faire assister pour **accompagner la mise en œuvre effective des transferts** de ces services publics à leurs échéances respectives. Cette étude comporte les grands thèmes suivants :

- Gouvernance et pilotage des transferts et de l'exercice de la compétence
- Reprise des biens
- Reprise des personnels
- Transfert des charges
- Transfert des contrats
- Transfert technique
- Modification institutionnelle

- **Assurer la mise en compatibilité des documents de cadrage**

Dans le cadre du transfert des compétences, le TCO devra aussi assurer la mise en compatibilité des documents de cadrage et de gouvernance. Une **étude de mise en compatibilité du SAGE et du SDAGE** sera donc lancée en 2017.

- **Prévoir et organiser la gestion des ressources en développant les programmes d'études et de travaux**

De plus, sur le périmètre du projet ECOCITE, afin de prévoir et gérer au mieux l'urbanisation de la plaine de Cambaie, une **étude sur les ressources en eau** est nécessaire. Enfin, un fonds de concours au SIVU est prévu afin de porter une étude de **maîtrise d'œuvre pour des travaux du programme d'actions** pour la prévention contre les inondations.

Liste des opérations concernées :

- Etude de préfiguration du transfert des compétences GEMAPI/EAU/ASSAINISSEMENT
- Analyse hydrogéologique sur la rive gauche de la Rivière des Galets - Expertise hydrogéologique préalable à la modélisation
- Etude de modélisation des nappes souterraines du périmètre Cambaie
- Etude de mise en conformité du SAGE avec le SDAGE Fonds de concours au SIVU sur l'étude de MOE PAPI RDG

- **Mener des actions d'animation en tant qu'autorité compétente**

Outre les opérations d'investissements, toujours pour accompagner le transfert des compétences des communes vers l'intercommunalité, des **actions d'animation et de soutien** seront organisées, en partenariat avec les différents acteurs institutionnels et principalement les communes membres.

En 2017, le TCO assurera également l'**animation des SAGE et GIML** dans le cadre de son portage en tant qu'autorité compétente, et participera financièrement au budget de la Réserve nationale marine de la Réunion.

AMÉNAGEMENT ET HABITAT

Un territoire dynamique et agréable à vivre

TABLEAU D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 2015 A 2017

			2015	2016	2017
Chapitres	Articles	Aménagement	3 181 285	1 205 897	2 830 003
011	60611 à 63512	Frais de structure	126 672	71 675	20 500
65	6574	Subventions	134 500	132 000	95 000
67	6718	Charges exceptionnelles		4 511	
TOTAL FONCTIONNEMENT			261 172	208 186	115 500
20	202	Documents d'urbanisme	116 247	112 975	165 000
20	2031-2033	Etudes et frais d'insertion	743 687	143 457	1 010 603
20	2031	Communication			20 000
20	2051	Concessions, droits similaires	16 817		50 000
204	2041412 à 204182	Subventions d'équipement	2 027 710	741 197	1 467 900
21	2183	Autres		82	1 000
23	2313	Constructions	4 655		
23	237	Avance sur marchés	10 997		
TOTAL INVESTISSEMENT			2 920 113	997 711	2 714 503

Avec les nouvelles compétences issues des lois NOTRe et ALUR, de nouveaux sujets incombent à l'aménagement et au logement. En 2017, le TCO se consacrera principalement à :

- la mise en oeuvre du SCOT notamment au travers de l'accompagnement des communes,
- la révision du PLH (Programme Local de l'Habitat) dans le cadre d'une démarche concertée avec les acteurs,
- la préparation d'un document d'aménagement en faveur du développement de l'artisanat et du commerce sur la micro-région Ouest,
- la définition des orientations partagées d'aménagement des Hauts valorisant les potentialités de développement économique et touristique de notre territoire.

Renforcer l'attractivité du territoire

- **Mettre en œuvre l'armature urbaine du SCOT**
 - Elaboration du **Document d'Aménagement Artisanal et Commercial**
 - Elaboration du **Programme Local de l'Habitat**, de 3ème génération (stratégie foncière opposable)
 - Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

- **Développer la prospective territoriale**
 - Développement du Système d'Information Géographique du TCO (DIGDIG)
 - Mise en œuvre du **service commun SIG** entre le TCO et ses communes membres

- **Préserver les ressources naturelles**
Biodiversité et paysages
 - Partenariat avec le Parc National de la Réunion.
 - **Appel à projets national sur le Plan Paysage**

- **Préserver les grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire**
Gestion intégrée territoriale
 - Mise en œuvre du **Schéma de Cohérence Territoriale Ouest** (SCOT Ouest)
 - Stratégie d'aménagement opérationnel avec les 5 communes
 - Stratégie de mise en œuvre des **orientations d'aménagement et de développement des Hauts de l'Ouest**
 - Etude relative à la **desserte de Mafate par hélicoptère**
 - Convention d'objectifs avec l'AGORAH

Favoriser la mixité sociale en offrant un logement pour tous

- **Suivre la production de logements**
 - Participation du TCO aux programmations pluriannuelles de la Ligne Budgétaire Unique (LBU) et au **Conseil Territorial de l'Habitat** (CTH)
 - Mise en place d'une **réflexion sur une foncière solidaire**
 - Observatoire de l'habitat
 - Lancement d'une **étude sur le parc privé de l'Ouest**

- **Renforcer l'offre locative sociale**
 - Financement de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS)
 - Garanties d'emprunts en faveur des bailleurs sociaux 100% sur les produits « Logements Locatifs Très Sociaux » et « Prêt Locatif Social »

Garantir et améliorer le niveau de confort du parc existant :

- **Coordonner la gestion de l'offre locative sociale**
 - Travaux de la **conférence intercommunale du logement** (convention intercommunale d'attribution)
 - Création du **service accueil et information de la demande sociale**
 - Elaboration du **Plan de gestion partagée de la demande en logement social et de l'information du demandeur** (PGPDI)

- **Lutter contre l'habitat indigne**

Mise en œuvre du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) :

- Nouvelle convention cadre 2016-2019.
- **Opérations GRoupées d'Améliorations Légères (OGRAL).**
- **Etudes préopérationnelles de Résorption de l'Habitat Spontanée (RHS)** sur les sites d'interventions prioritaires de Ruisseau et Ravine Daniel à Saint-Paul et étude de diagnostic des LTS communaux au Port
- Animation du **Guichet Unique des signalements de l'habitat indigne** et mise en place d'un guide d'information sur les aides à l'amélioration de l'habitat
- Observatoire de l'habitat indigne du territoire Ouest.
- Convention avec la Chambre des Notaires sur l'indivision foncière
- Elargissement du partenariat au Département et à la Région
- NPNRU Ariste Bolon avec une **étude Habitat – enquêtes familles**

ÉCONOMIE

Conforter notre attractivité

TABLEAU D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 2015 A 2017

			2015	2016	2017
Chapitres	Articles	Economie	2 919 291	1 078 580	5 576 479
011	611	Marchés			130 000
011	60611 à 63512	Frais de structure	130 275	188 572	251 245
65	6574	Subventions	63 460	182 009	80 000
67	6718	Charges exceptionnelles		5 653	
TOTAL FONCTIONNEMENT			193 735	376 234	461 245
20	2031-2033	Etudes et frais d'insertion	385 171	85 926	658 967
204	2041642 - 204182	Subventions d'équipement	1 242 241	77 384	266 936
21	21111	Terrains nus	1 081 644	256 117	2 008 948
21	2135	Aménagement divers			21 583
21	2183	Matériels informatiques			14 800
21	2184	Mobilier			5 000
21	2188	Autres	5 060		3 000
23	2313	Construction	11 440	282 919	2 106 000
23	238	Avance sur marchés			30 000
TOTAL INVESTISSEMENT			2 725 556	702 346	5 115 234

La loi NOTRe a redéfini les contours de la compétence économique des collectivités et notamment des agglomérations depuis le 1^{er} janvier 2017.

2017 sera ainsi, la première année de mise en œuvre d'une compétence économique renforcée, toujours orientée vers un volontarisme affirmé de création d'emplois et d'activités.

- **Définir la stratégie économique**
- **Conventionnement TCO/Région sur les interventions du TCO dans le respect du SRDEII**

La nouvelle stratégie économique du TCO doit s'inscrire en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). A ce titre, une convention d'intervention sera rédigée afin de définir le cadre de mise en œuvre des actions à vocation économique souhaitées par le TCO.

- **Créer un guichet unique et encourager les synergies**

- Accompagner les porteurs de projets économiques**

Les nouvelles compétences, et notamment le transfert des zones d'activités économiques au TCO, impliquent une consolidation et un renforcement de l'outil « guichet unique d'accueil » personnalisé des entreprises et des porteurs de projets économiques.

Au-delà de l'outil, « guichet unique », une meilleure prise en charge des demandes, passera également par une réelle mobilisation des compétences présentes sur le territoire au service du développement économique :

- Mobilisation des chambres consulaires au travers des partenariats établis ;
- Appui des réseaux d'acteurs, clusters et groupements d'entreprises

- **Planifier et réaliser les études et les travaux sur les zones d'activités**

- Proposer une offre adaptée pour répondre aux besoins des entreprises**

Intégrer le transfert de l'ensemble des zones d'activités économiques du territoire intercommunal :

En organisant le transfert des zones d'activités économiques à l'agglomération, la Loi NOTRe lui confère de nouvelles responsabilités en matière d'aménagement et de gestion des espaces d'accueil à vocation économique. Le temps accordé pour définir les conditions patrimoniales du transfert, donne l'occasion au TCO d'engager une réflexion à long terme sur les zones d'activités :

- **Réalisation d'un schéma directeur des zones d'activités économiques**, qui prendra appui sur l'observatoire des zones d'activités.
- **Etude de requalification des zones d'activités / ITI** (fonds FEDER) axée sur les espaces publics (voiries, espaces verts, équipements publics) des zones de plus de 15 ans, qui aura pour objectif de conforter une offre en immobilier d'entreprises afin de répondre aux exigences de qualité environnementale (économies d'énergie, gestion efficace des déchets) et technologique (haut débit)

En matière de réalisation de zones d'activités économiques :

- Poursuite des **réflexions** engagées **sur la Zone Arrière Portuaire** avec le Grand Port Maritime et l'ensemble des partenaires institutionnels ;
- Réalisation de **l'aménagement de l'extension de la ZA Pointe des Châteaux** à Saint-Leu (6ha de foncier économique) et lancement des appels à projets pour l'immobilier d'entreprises
- Paiement du solde de la subvention d'équilibre la zone artisanale de l'Eperon (MOA SEDRE)
- **Fin des travaux d'aménagement** de la tranche 2 de la **zone artisanale de Bras-Montvert** (livraison des 4 parcelles) et construction des ateliers artisanaux
- Engagement des dernières acquisitions foncières et lancement de l'appel à projets pour le choix d'un opérateur constructeur et gestionnaire sur la **ZA de la Saline** ;
- Régularisations des dépenses concernant l'Ecoparc

- **Favoriser la promotion d'une économie innovante et durable**
Soutenir et développer une économie innovante et durable :

Dans le respect du SRDEII, le TCO poursuivra les réflexions et travaux engagés en matière de développement des filières économiques :

- Poursuivre les réflexions et mise en œuvre entreprise sur la **valorisation des friches économiques et culturelles** aux côtés de la Ville du Port
- L'**étude d'écologie industrielle**, initiée en 2016, sera bouclée en 2017 et devra permettre l'émergence de moyens mutualisés destinés au développement d'activités nouvelles
- Finaliser l'**étude de « Faisabilité Economique et de Pré programmation d'un Pôle de Construction Durable en Milieu Tropical - PACD »**.
Le portage de l'investissement de ce cluster réunionnais de construction durable et pôle de réflexion urbain, sera à définir en 2017.
- Concrétiser avec les partenaires institutionnels, la mise en place d'une **plateforme de rénovation énergétique**
- Accompagner une **étude prospective pour le développement économique** sur le périmètre du projet de renouvellement urbain des quartiers Ariste Bolon / SIDR haute au Port

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Accompagner les populations les plus fragiles

TABLEAU D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 2015 A 2017

			2015	2016	2017
Chapitres	Articles	Insertion	1 124 310	895 986	850 000
011	611	Marchés	603 673	674 000	610 000
011	60611 à 63512	Frais de structure	41 742	15 451	13 000
65	6574	Subventions	478 895	206 535	227 000
TOTAL FONCTIONNEMENT			1 124 310	895 986	850 000

Les dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire se déclinent aujourd'hui dans la mise œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Au-delà de ce suivi renforcé des publics en difficulté d'insertion professionnelle, différentes actions seront poursuivies afin de soutenir l'emploi et l'insertion.

- **Mettre en place une stratégie territoriale partagée en cohérence avec les acteurs et dispositifs existants**
 - Animation d'une équipe territoriale pour l'insertion et l'emploi.
 - **Charte territoriale pour l'insertion et l'emploi**
- **Accompagner les mutations économiques et animer une GPEC**
 - Appui au développement des emplois et des compétences du territoire : identifier le potentiel d'activités économiques et d'emplois.
 - **Soutien de la création d'activités nouvelles** au regard des grandes mutations économiques. Par exemple, la gestion des zones d'activités économiques, des ports de plaisance, le développement touristique, pourraient nécessiter des besoins en termes de prestations de services (entretien des zones et gestion des déchets, ou animation par exemple).
 - **Apport d'un appui RH aux différents chantiers** pour identifier et catégoriser les métiers, les compétences nécessaires et l'offre de formation. Cet accompagnement devra déboucher sur un plan Formation / Emploi
- **Contribuer à la création d'activités et d'emplois en soutenant l'innovation sociale et l'économie sociale et solidaire**
 - **Appui à la mise en place de services mutualisés**, tels que groupements d'employeurs, conciergeries, groupements d'achats (appel à projets ESS ciblé sur la mutualisation et la coopération)
 - **Création d'espaces partagés d'activités et de travail** (étude action)
- **Informier et accompagner le public**
 - **Accompagnement des publics très éloignés de l'emploi** dans le cadre du PLIE porté par le TCO, cofinancé par le FSE
 - Accompagnement spécifique des jeunes dans le cadre du PLIE
 - **Démarche de lutte contre le décrochage et l'exclusion des jeunes**, axée sur la famille / l'enfance et l'éducation
 - **Soutien des ateliers chantiers d'insertion**
 - Systématisation des Clauses sociales d'insertion dans les marchés publics

DÉVELOPPEMENT RURAL

Une nouvelle impulsion

Les Hauts présentent des perspectives de développement intéressantes notamment en matière touristique, économique, agricole, culturelle et environnementale.

2017 sera l'année de lancement du programme LEADER.

Soutenir et accompagner la réalisation des projets individuels et collectifs sera un enjeu fort de ce programme en faveur de la création d'emplois et d'activités.

Par ailleurs, le rôle du TCO sera de faire partager une vision du développement rural au service de la population et en lien avec la déclinaison des politiques publiques sur le territoire.

- **Générer de l'emploi et de l'activité dans les Hauts**
 - Animation du programme européen LEADER
 - Gestion de l'enveloppe financière de 7,3 millions d'euros sur 2017 – 2023, période d'exécution du dispositif.
 - **Financement des projets de développement local** à la fois dans les secteurs agricole, touristique, économique, culturel et patrimonial. Ce dispositif permettra ainsi d'accompagner et de soutenir financièrement des projets privés ou associatifs situés dans le périmètre administratif des hauts. Mafate constituera un axe fort au cœur de ce programme.

L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Levier du développement

Budget 2017 : 340 000 € (aucune enveloppe en 2016)

Fonctionnement : 123 000 €

Investissement : 340 000 €

Le développement de l'économie numérique répond à plusieurs enjeux :

- offrir un internet accessible, sécurisé, fiable et efficient à tous les citoyens grâce à la mutualisation des infrastructures et la modernisation des usages des services publics,
- favoriser le développement social et économique en soutenant l'innovation numérique et l'émergence de nouvelles activités créatrices de valeurs ajoutées,
- faire de l'économie numérique un levier transversal au service du développement durable.

- Mise en place d'un **système d'abonnement en ligne pour le transport scolaire** pour la rentrée d'août 2017.
Par la suite d'autres services pourront être développés suivant les besoins des communes (restauration scolaire, état civil, procédure administrative).
- 1ère étape de la **réalisation d'un Open Data** : créer une base de données partagées sur l'occupation du domaine public (consistant à identifier l'ensemble des équipements et réseaux présents sur notre territoire), en parallèle à la valorisation du patrimoine territorial.
- Mutation des cyberbase® en **espaces de médiation numérique**
- Mise en place à l'Eperon d'un **espace de co-working**.

TOURISME, SPORT ET CULTURE

Vers une identité communautaire

En 2017, le TCO poursuivra ses actions de construction d'équipements (pôle loisirs nature de Dos d'Ane) ou d'aménagement de sites de loisirs (sentier littoral), et leur exploitation (Camping Ermitage Lagon, Pointe de Trois-Bassins).

En matière culturelle, le TCO poursuivra son aide aux équipements structurants et aux manifestations phares du territoire. L'école d'enseignement artistique poursuivra le travail engagé sur les activités artistiques, en relation avec les structures d'enseignement partenaires, auprès d'un public de plus de 300 élèves. Afin de valoriser les atouts des communes, le TCO démarrera une politique de mise en tourisme du patrimoine culturel (matériel et immatériel) et naturel, en partenariat avec les communes et les associations.

Dans le domaine du tourisme, le TCO, en lien avec les communes confortera son leadership de la micro-région ouest en dégagant les grandes orientations touristiques pour le territoire et en valorisant les potentialités et atouts des 5 communes au travers d'interventions et d'ingénierie. Il accompagnera l'Office de Tourisme Intercommunal dans l'implantation d'un nouveau Bureau d'Information Touristique à Mafate.

En matière de sport, il s'agira d'orienter les interventions de l'agglomération en faveur du développement des sports de pleine nature et de s'appuyer sur des partenaires privés pour développer les manifestations.

CONFORTER LE LEADERSHIP TOURISTIQUE DE LA MICRO RÉGION OUEST

TABLEAU D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 2015 A 2017

			2015	2016	2017
Chapitres	Articles	Tourisme	4 516 090	3 506 548	3 105 736
011	611	Camping	942 883	830 000	222 000
011	611	Pointe Trois-Bassins (611 fonct. 95)	155 000	219 000	112 000
011	611	Communication		68 834	15 000
011	60611 à 63512	Frais de structure	556 740	447 168	444 300
65	65731	Etat	9 600		
65	657364	Subv° OTI	775 000	543 000	645 000
65	6574	Subventions	17 695	6 200	21 000
014	7398	Reversement Taxe de séjour à l'OTI	500 000	690 000	550 000
TOTAL FONCTIONNEMENT			2 956 918	2 804 202	2 009 300
20	2031-2033	Etudes	358 774	85 925	680 300
20	2051	Concessions, droits similaires			15 736
204	204181	Subventions d'équipement	77 385	77 385	300 000
21	2183	Autres matériels	8 315	256 117	400
23	2313	Constructions	1 114 698	282 920	50 000
26	261	Prise de participation			50 000
TOTAL INVESTISSEMENT			1 559 171	702 346	1 096 436

- **Définir les orientations de développement touristique, accompagner les projets et mettre en tourisme**
 - Amorçage de la **définition d'une stratégie touristique** et définition des grandes orientations en concertation avec les cinq communes et l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest
 - Accompagnement des communes et des porteurs de projets, publics ou privés, dans la mise en œuvre de leurs projets collectifs ou individuels (Village touristique, Grande Chaloupe, Plan Anglais)
 - Lancement de la **mise en tourisme**, en transversalité, grâce à l'ingénierie du TCO et des interventions de l'OTI au service de la valorisation du territoire
 - Sur proposition du COST (Comité d'Orientation Stratégique Touristique), devenir la micro-région d'expérimentation en matière d'hébergements pour tous, à travers un diagnostic préalable et de propositions de structuration de cette filière.

- **Créer et exploiter des aménagements et sites touristiques**
 - Poursuite de la réflexion **d'externaliser la gestion de certains équipements** à la Société Publique Locale (SPL) TAMARUN
 - **Gestion du camping** « Ermitage Lagon » par la SPL Tamarun dans le cadre de la délégation de service public mise en place en 2016
 - **Gestion du littoral de la Pointe de Trois-Bassins** par la SPL TAMARUN dans le cadre d'un contrat de prestations intégrées
 - Mise en **gestion du site du Four à Chaux** à Saint-Leu
 - Accompagnement du projet de sécurisation de la baignade à la Pointe de Trois-Bassins

- **Ouvrir de nouveaux sites de loisirs en valorisant le patrimoine naturel : sentier littoral ouest**
 - Lancement des **travaux d'aménagement du sentier littoral en forêt domaniale** de St-Paul

- **Renforcer la vocation d'accueil touristique du territoire**
 - Poursuite de la **mise en place de la signalisation touristique**
 - Mise en œuvre d'un **programme d'actions pour le développement touristique à l'échelle communautaire**, en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest (OTI)
 - Lancement des **études** concernant la **création d'un bureau d'information touristique** de l'OTI à Mafate

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE

TABLEAU D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 2015 A 2017

			2015	2016	2017
Chapitres	Articles	Sport	2 149 845	2 574 242	3 527 113
011	611	Communication	36 066	9 107	30 000
011	60611 à 63512	Frais de structure	40 975	47 449	38 213
65	6574	Subventions	65 452	64 800	70 000
TOTAL FONCTIONNEMENT			142 493	121 356	138 213
20	2031-2033	Etudes et insertion	86 067	111 680	3 900
204	204182	Subventions d'équipement	776	2 662	
21	2188	Equipements	964		200 000
23	2313	Constructions	1 919 545	2 338 544	3 185 000
TOTAL INVESTISSEMENT			2 007 351	2 452 886	3 388 900

- **Créer et exploiter des équipements de loisirs**
 - Poursuite de la **construction du « Pôle Loisirs Nature »** de Dos d'Ane qui sera livré début 2018 et optimisation en termes d'exploitation.
- **Offrir des lieux de pratique d'activités physiques en milieu naturel**
 - **Etude** d'opportunité sur l'**aménagement de parcs de pleine nature** sur les secteurs à potentiels identifiés : Plateau Caillou, Ravine à Malheur et Stella.
 - **Réflexion** sur l'**aménagement de sites et la pratique de sports de nature**, en lien avec la Commission Départementale des Sites et Itinéraires (CDESI) relatifs aux sports de nature.
- **Soutenir les pratiques de sports de pleine nature**
 - Réflexion sur un nouveau mode d'organisation et de portage des manifestations sportives dont Cap à l'Ouest
 - **Organisation des jeux intercommunaux de l'Ouest**, en lien avec l'insertion sociale.
 - Soutien aux manifestations sportives (Raid, trail, randonnées, vélo, activités nautiques...).

CULTURE, DÉVELOPPER UNE IDENTITÉ COMMUNAUTAIRE

TABLEAU D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 2015 A 2017

			2015	2016	2017
Chapitres	Articles	Culture	1 473 515	1 135 424	2 515 186
011	60611 à 63512	Prest. enseign. artistique (611 fonct. 33) à refacter à la REA	209 877		85 000
011	611	Communication	290	8 758	5 000
011	60611 à 63512	Frais de structure	40 788	40 152	72 186
65		Subvention REA	500 000	500 000	500 000
65	6574	Subventions	536 280	516 793	390 000
TOTAL FONCTIONNEMENT			1 287 234	1 065 703	1 052 186
20	2033	Frais d'insertion	173 142		2 000
21	2188	Autres	10 464	31 248	145 000
23	2313	Constructions	2 675	7 973	1 316 000
26	261	Prise de participation		30 500	
TOTAL INVESTISSEMENT			186 281	69 721	1 463 000

Subventions 2016 = 516 793 dont : 367 500 € au titre de 2016 et 149 293 € au titre de subventions antérieures à 2016

Dans le domaine culturel, le TCO se centre sur 4 axes qui participent à **l'attractivité du territoire par la valorisation de ses richesses créatives et patrimoniales** :

- **Le Soutien à la diffusion**

- Accompagnement des projets de démocratisation culturelle portés par les salles de spectacles : Kabardock, Théâtre sous les arbres, Lèspas et le Séchoir.
- Soutien aux festivals structurés et récurrents qui irriguent l'ensemble du territoire : Tam-Tam (marionnettes), Opus Pocus (musique) et Danse Peï (danse).

- **L'aide à la création à travers le dispositif « Békali ! »**

Békali ! participe à l'émergence et à la professionnalisation de jeunes artistes réunionnais par l'apport de conditions de créations favorables (résidences en situation professionnelle dans les salles partenaires, coproduction, actions culturelles auprès de publics éloignés de l'offre culturelle)

- **L'enseignement artistique**

La Régie d'Enseignement Artistique gère un réseau d'intervenants sur l'ensemble du territoire. Environ 800 élèves bénéficient des cours dispensés en « mode projet ».

La Régie d'Enseignements Artistiques bénéficie d'une subvention annuelle de fonctionnement du TCO à hauteur de 500 000 euros afin de mettre en œuvre son programme d'actions.

La construction du siège du Centre Artistique Intercommunal de l'Ouest démarre en 2017 et est financé par l'Etat, la Région et le TCO.

- **La valorisation du patrimoine culturel (matériel et immatériel) et naturel des communes membres.**

Le TCO met à la disposition des communes une ingénierie culturelle pour les accompagner dans la valorisation de ses éléments patrimoniaux. Des itinéraires patrimoniaux intercommunaux (chemins pavés, route du marronnage, chemin de fer,...) seront définis à travers un **schéma territorial du patrimoine de l'Ouest** mis en place en collaboration avec les communes.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Priorité à l'Océan Indien

Budget 2017 : 77 000 €

L'action internationale du TCO a pour objectif d'augmenter l'attractivité du territoire. Au-delà des échanges institutionnels, la coopération décentralisée encourage l'engagement citoyen des jeunes et favorise les échanges entre opérateurs économiques, chercheurs, associations et acteurs socioculturels des territoires partenaires.

En matière de coopération, le TCO peut agir directement ou en accompagnement d'un projet communal.

- **Accompagner les projets communaux de coopération :**

Le TCO accompagne les communes membres dans leurs actions internationales en leur offrant un support technique et financier.

En 2017, il soutiendra financièrement l'étude sur la filière de tri et de valorisation des déchets des Seychelles lancée en 2016 dans le cadre de la coopération entre La Possession et Victoria.

- **Développer le projet communautaire de coopération décentralisée :**

Le TCO et la commune urbaine de Sainte-Marie à Madagascar ont signé le 14 février 2015 une convention cadre de coopération décentralisée pour une durée de 4 ans.

Validé par le comité de pilotage d'avril 2016, le programme de coopération décentralisée « **DID IT !** » vise au **D**éveloppement **I**ntégré et **D**urable de l'Île Sainte-Marie et du **T**erritoire de la Côte Ouest.

« **DID IT !** » propose **sur la période 2016/2018** des actions favorisant la mobilité et l'insertion des jeunes ainsi que des échanges d'expertises pour notamment accompagner la commune urbaine de Sainte-Marie dans la mise en place d'un service de gestion des déchets adapté aux besoins, à l'environnement et au contexte économique et social de l'île. Ce programme de coopération s'articulera autour de trois axes-projets :

- **S'AIDER** (Solidarité et Appui Institutionnel : **D**iagnostics-**E**xpertises-**R**enforcement des capacités)

En 2017, le TCO accompagnera l'île Sainte-Marie dans l'organisation d'une manifestation sportive de pleine nature (Raid Av' 515), l'animation d'un espace numérique, et la création d'une bibliothèque municipale.

- **JAD'R** (Jeunesse en Action pour un **D**éveloppement **R**esponsable)

En 2017, le TCO favorisera l'organisation de missions de solidarité internationale pour de jeunes réunionnais, les échanges de jeunes, et les jumelages scolaires en lien avec l'éducation au développement durable.

- **AGIR (Appui pour une Gestion Intégrée et Responsable) sur les déchets.**
En 2017, le TCO soutiendra les actions de sensibilisation et poursuivra les mesures (études préalables et transport de véhicules) nécessaires pour la mise en place d'un service de gestion des déchets durable.
- **Soutenir les réseaux de coopération:**
Membre historique de l'Association des Villes et des Collectivités de l'Océan Indien (**AVCOI**), le TCO renouvellera en 2017 son adhésion (1 500 €) afin d'encourager la reprise des activités de l'**AVCOI**.

IV – ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT POUR 2017

BUDGET INVESTISSEMENT 2017	propositions 2017
Economie	5 115 234
Extension ZA Bras Montvert (coût global = 5M€)	2 300 000
Pôle architectural de construction durable (coût global = 1,1 M€)	100 000
SRPP: mesures foncières PPRT (coût global = 982 k€)	25 000
ZA ECOPARC (coût global = 15,9 M€)	1 785 784
ZAE Eperon (coût global = 1,4 M€)	448 429
Etude de faisabilité économique Zone Arrière Portuaire (coût global = 99 k€)	77 990
Etude faisabilité écologie industrielle (coût global = 89 k€)	20 000
NPRU Ariste Bolon	30 000
Etude friche culturelle (coût global = 75 K€)	55 976
Extension ZA Pointe des Chateaux (coût global = 10 M€)	181 672
Sport	3 388 900
Pôle Loisir et Nature de Dos D'Ane (coût global = 10,8 M€)	3 388 900
Environnement	2 387 000
Acquisition bacs OM+CS	700 000
Acquisition de bio composteurs	180 000
Acquisition de bornes aérienne (verre)	90 000
Construction d'un centre animalier (coût global = 2,4 M€)	60 000
Réhabilitation de la fourrière (coût global = 530 k€)	307 000
Acquisition de caissons	57 000
Acquisition de Corbeille de Propreté Urbaine	200 000
Réhabilitation de la décharge Cocatre (coût global = 1,7 M€)	72 500
Réhabilitation de la décharge du Port (coût global = 4,1 M€)	140 000
Réhabilitation de la décharge de Cambaie (coût global = 4,1 M€)	104 000
Remises aux normes des déchèteries (coût global = 2,8 M€)	214 500
Panneaux DEV	100 000
Autres , dont action PCET (coût global = 725 k€)	160 000
Transport	2 301 704
Arrêts de bus + accessibilité PMR (coût global = 7,4 M€)	200 000
Etudes prospectives (coût global = 1,6 M€)	203 000
Etudes des modes de transport (coût global = 203 k€)	103 000
Fonds de concours (coût global = 11,3 M€)	806 400
IP - le Port dont aimé césaire (coût global = 5,5 M€)	195 000
IP La Possession - cœur de ville+ Palestine (coût global = 4,1 M€)	296 000
Pôles d'échange (coût global = 3,1 M€)	400 304
NPRU Ariste Bolon	50 000
Points de correspondance NKO (coût global = 400 k€)	48 000

Culture	1 463 000
Centre d'enseignement artistique intercommunal (coût global = 4,3 M€)	1 417 000
Amenagement de LENA	46 000
Aménagement du territoire	2 714 503
Fonds de concours	1 193 900
Etudes prospectives aménagement (dont DAAC, SCOT, PLH, Mafate)	976 963
Plan Intercommunal de Lutte Habitat Indigne 2016-2019	473 640
Acquisition de logiciel	50 000
Communication	20 000
Tourisme	1 096 436
Sentier littoral ONF (coût global = 3,8 M€)	400 000
Extension du port plaisance de Saint-Leu (coût global = 15 M€)	245 000
Autres investissements liés aux ports (coût global = 8,5 M€)	76 136
Etudes touristiques	125 000
Village touristique (coût global = 130 k€)	90 000
Signalétique touristique (coût global = 1,1 M€)	55 300
Participation capital SEM	50 000
Bureau d'Informa° Touristique Mafate coût global = 500 k€)	40 000
Autres	9 533 223
Acquisitions foncières	5 220 584
Réhabilitation du siège+aménagement inclus (coût global = 15 M€)	2 209 000
Parc informatique et divers	306 817
NPRU Ariste Bolon participation TCO	188 822
Systèmes billettique, d'aide à l'exploit° et d'information voyageurs (coût global = 1,3 M€)	230 000
Aménagement de l'espace coworking	110 000
Etude de préfiguration eau et assainissement (coût global = 300k€)	217 000
Autres	1 051 000
TOTAL DES OPERATIONS AU TITRE DE 2017	28 000 000